

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 304

Artikel: La concierge est dans l'escalier
Autor: Trolliet, Gilbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028494>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Budget militaire: Des économies, oui. Mais avant tout un débat!

Le débat militaire n'a pas eu lieu. Contraint de prendre des mesures d'économies, le Parlement n'a pas voulu, apparemment, prendre sur lui la responsabilité d'enlever 80 millions à un budget militaire de plus de 2,5 milliards, comme le lui proposait le Conseil fédéral. Il a donc laissé à l'exécutif le soin d'opérer, entre tous les départements, une réduction globale de 100 millions.

Tout laisse à penser que le Département militaire payera une bonne part de cette somme. Mais qu'importe. Le geste demeure symbolique. Une fois de plus le pouvoir politique renonce à saisir l'occasion offerte par les difficultés des finances publiques pour s'interroger sur la doctrine militaire et son instrument. Et en évitant cela par le biais d'une réduction budgétaire limitée, c'est-à-dire en se gardant sur sa droite comme sur sa gauche, il rend ainsi service à tous ceux qui ne veulent pas que l'armée puisse être l'objet d'un débat politique. A commencer par les professionnels de l'armée eux-mêmes. Mais il n'est pas certain que ce respect du domaine réservé rende service à la défense nationale elle-même.

La valeur de notre défense nationale se mesure à sa crédibilité. Bien que le critère financier ne soit pas ici seul en cause, il convient de relever que de 1959 à 1974 la part des dépenses militaires (défense militaire et civile) a passé dans le budget de la Confédération de 39 à 20 %. Dans le même temps les sommes réservées aux investissements, c'est-à-dire à l'acquisition des moyens de combat, n'ont cessé de diminuer par rapport aux dépenses de fonctionnement, constituées notamment par les salaires des fonctionnaires civils et militaires et l'entretien du matériel. Les premières n'atteignent plus actuellement le 36 % des dépenses du Département militaire, malgré un léger redressement récent.

Or le coût d'achat des armes, de toutes les armes,

n'a cessé de croître. Et plus encore celui de leur entretien au sens large du terme. Ainsi, dans le crédit de 410 millions de francs voté en 1968 pour l'acquisition d'obusiers blindés, un tiers seulement est allé aux pièces elles-mêmes, et le reste aux véhicules d'accompagnement, aux transmissions, aux munitions... Si on ajoute à cela l'infrastructure fixe nécessaire, l'instruction de la troupe, l'entretien annuel d'un régiment d'obusiers blindés revient probablement à 600 millions de francs au minimum.

Sans évoquer le cas des armes sophistiquées comme les avions ou même les chars, il est évident qu'une armée moderne revient de plus en plus cher. Dans tous les pays qui nous entourent les dépenses de fonctionnement sont proportionnellement encore plus considérables que les nôtres, car une armée de milices permet de nombreuses économies, du moins pour les finances publiques. Mais il convient d'ajouter au matériel de guerre et à son entretien, le coût de l'infrastructure destinée à la guerre, c'est-à-dire les fortifications, pour lesquelles ont été dépensés depuis 1945, en constructions, plus de 3 milliards de francs, et à l'entretien desquelles sont consacrés chaque année des dizaines de millions, sans préjudice des travaux de perfectionnement, d'extension, de modernisation poursuivis en permanence. Ainsi les comptes de la Confédération pour 1973 annoncent-ils une dépense de plus de deux cents millions pour les infrastructures de guerre (donc sans les casernes, ateliers, etc...) contre huit cent cinquante millions environ pour le matériel de guerre proprement dit. Dans le projet de budget 1975 les proportions sont en gros les mêmes.

Notre armée est donc devenue une machine très lourde et très coûteuse. Non seulement par le poids de son administration, qui développe sa propre finalité, selon des lois aujourd'hui bien connues. Mais parce que l'investissement en vue d'une guerre moderne entraîne des dépenses de fonctionnement inévitables, malgré toutes les propositions de réduction et tous les efforts d'économies que l'on peut faire.

En voulant à tout prix concilier à la fois l'existence d'une armée de milices ancrée dans le terrain, avec les exigences des armes techniques les plus modernes, la doctrine actuelle a atteint depuis quelques années le seuil de la rupture.

Seul le sacrifice constant que l'on fait des autres formes de la défense nationale (protection civile, économie, etc...) qui ne représentent pas le 2 % du budget total de la défense nationale permet de rester encore à la limite de la crédibilité, ce qui inquiète si fortement les plus lucides de nos officiers supérieurs. Mais à moins d'une augmentation massive des dépenses militaires, impensable hors d'un état de crise internationale grave, ce qu'espèrent peut-être certains défenseurs de l'armée, le pouvoir politique ne pourra pas éviter un jour le débat qu'il convient d'ouvrir. Quelle armée pouvons-nous nous payer, pour quelle défense nationale ?

La concierge est dans l'escalier

On revient
Tout de suite.

Immémorablement.

Mille ans
De rage
Quitte

A se pendre à la porte

Gilbert Trolliet